

## **Proposition de charte pour l'expression d'une pensée critique**

*Nous, humains, mammifères-citoyens voulant communiquer et nous informer correctement, aspirant au vrai dans la mesure de ce qui se peut, et souhaitant utiliser notre cerveau le plus intelligemment possible, avec les sens qui le nourrissent, et de façon indépendante, déclarons solennellement que :*

1. La liberté d'expression est un droit imprescriptible. Chacun doit cependant assumer les conséquences éventuelles de ses propos.
2. Chacun a le droit de douter de ce qu'il veut, il n'est jamais illégitime de poser une question.
3. Chacun a le droit de croire ce qu'il veut, mais il convient de distinguer ce que l'on croit et ce qui peut être tenu pour vrai : la vérité, toute relative puisse-t-elle être, demande des preuves établies dont on s'est assuré du mieux possible de la validité.
4. Au regard des connaissances actuelles, certaines preuves sont plus manifestes que d'autres : plus un fait est extraordinaire, plus il demande des preuves tangibles.
5. Toute affirmation, pour être validée, doit être réfutable (ce qui n'est pas le cas de l'existence de Dieu par exemple), vérifiable, vérifiée le mieux possible, et pouvoir être discutée.
6. La valeur d'une information dépend de sa capacité à répondre aux questions suivantes : qui, quoi, où, quand, comment, pourquoi.
7. La fiabilité d'une information est relative à la connaissance que l'on a de sa source ; des confirmations de provenances différentes, voire indépendantes des faits, sont souhaitables et l'incertitude d'un résultat est aussi significative.
8. Des spécialistes objectifs sont préférables pour traiter une question, mais le fait que la source fasse autorité n'atteste pas de la validité de l'affirmation.
9. Plusieurs points de vue sont préférables pour aborder une situation.
10. Dans une communication, le récepteur doit pouvoir confirmer à tout moment à l'émetteur qu'il a bien compris ce qu'il a entendu.
11. Dans un désaccord : il faut d'abord être d'accord sur ce sur quoi on n'est pas d'accord.
12. Une déduction est une chaîne, c'est le maillon le plus faible qui en détermine la résistance : tous les arguments doivent être solides et les affirmations ainsi correctement reliées.
13. De deux explications d'un même phénomène qui sont aussi efficaces : préférer la plus simple a priori.
14. Les exemples et les analogies ne sont pas des preuves.
15. La charge de la preuve revient à celui qui affirme, on ne peut pas démontrer une inexistence absolue.
16. L'inexistence de la preuve n'est pas la preuve de l'inexistence.
17. La cohérence n'est pas une preuve et quantité de présomptions non plus.
18. Ce n'est pas parce qu'on a envie que ce soit vrai que c'est vrai, la bonne foi n'est pas un argument.
19. Ce n'est pas parce que tout le monde le croit que c'est vrai.
20. Dénotation n'est pas connotation : le sens réel d'un propos n'est pas forcément celui qu'on entend ; et il faut être d'accord sur la définition des mots qu'on emploie.
21. Ne pas confondre les faits et l'interprétation qu'on en donne : connaître l'effet n'implique pas de savoir la cause.
22. Le singulier n'implique pas l'universel.
23. Inexpliqué n'est pas inexplicable.
24. On ne peut pas prouver une proposition en la supposant.
25. La logique est en général un bon outil de pensée critique. Il est recommandé de savoir penser avec ordre et méthode, en tenant à distance dogmes, préjugés et idées reçues.
26. La présente charte est modifiable par toute personne adhérant à l'esprit des valeurs défendues ici, elle ne prétend pas être exhaustive.

*Cette charte est proposée par la Compagnie de théâtre et clowns de médiation scientifique théorique burlesque :  
**L'île logique.***

*Le spectacle de clowns : « Dé-pensons » est inspiré de ce texte. Pour signer la charte ou nous contacter : [www.ilelogique.fr](http://www.ilelogique.fr)*